

**DE LA THÉORIE A LA SOCIOLOGIE
DES ÉLITES EN INTERACTION.
VERS UN NÉO-ÉLITISME ?**

PAR

William GENIEYS

CEPEL, Montpellier

S'il est un domaine de recherche où, aujourd'hui encore, les controverses méthodologiques occupent une place centrale, c'est bien l'analyse des élites. Précisons, d'entrée de jeu, que la problématique des élites est fortement liée au développement des sciences sociales modernes. Les théories élitistes apparaissent au début du XX^e siècle en affirmant l'inévitable venue des élites détentrices du pouvoir. Elles naissent en réaction contre les interprétations marxistes homogénéisantes (classes sociales) et la vision utopique de l'idéal démocratique (régulation par la citoyenneté participative). Leur "péché originel" provient de l'affichage d'un désenchantement du politique à une période où les régimes autoritaires s'imposent un peu partout dans l'Europe occidentale. De plus, ces théoriciens, à l'instar de Machiavel, annoncent le caractère incontournable du pouvoir politique. Cependant, dès ces prémisses, la théorie des élites connaît des divergences quant à la façon d'appréhender la réalité du pouvoir des groupes sociaux dominants. Dans ce sens, Pierre Birnbaum nous invite à ne pas confondre la perspective élitiste de Pareto avec celle avancée par Gaetano Mosca¹. Le premier vérifie la permanence du phénomène élitiste en soulignant l'existence de prédispositions permettant de faire partie de l'élite tout en admettant le principe de circulation des élites au sein même de la structure du pouvoir². Le second tout en reconnaissant le "fait élitiste", c'est-

1. Birnbaum (P.), "Théories élitistes", in Hermet (G.) et alii., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, A. Colin, 1994, pp. 96-98.

2. Wilfredo Pareto montre que malgré l'opposition qui existe entre les élites qui recourent à la ruse pour gouverner et celles qui emploient la force, les premières seront amenées à

à-dire l'existence d'une classe des gouvernants qui monopolise le pouvoir dans les sociétés modernes, admet le postulat selon lequel dans les régimes représentatifs libéraux, la naissance d'une classe politique plus hétérogène et davantage conflictuelle est possible³. En effet, Mosca insiste sur le rôle joué par les partis politiques et le suffrage universel dans la formation de cette nouvelle élite. Ainsi naquit l'opposition fondatrice entre un courant de recherche où les déterminants sociaux et structurels attestant de l'homogénéité de l'élite sont privilégiés et, un courant alternatif insistant sur les effets du politique dans le processus de transformation d'une élite *de facto* plus hétérogène. Fortes d'un développement dans le contexte politique particulier du début du XX^e siècle, où l'idéal démocratique est profondément bafoué, les théories élitistes n'ont trouvé qu'un faible écho dans les sciences sociales françaises. C'est dans les pays anglo-saxons où la tradition sociologique retient l'idée "d'élite" comme alternative politiquement acceptable au concept marxiste de "classe dirigeante" que les premières recherches empiriques se sont développées⁴.

En France, dans les années cinquante, ce sont les "études sociologiques" pionnières de Raymond Aron qui réintroduisent le débat théorique sur la question de la structure de l'élite⁵. Dans son prolongement, la sociologie et la science politique redécouvrent progressivement dans les années soixante-dix la théorie des élites. Chez les sociologues, la querelle américaine entre les tenants de l'approche *moniste* (l'élite comme "classe dominante") et les partisans de l'approche *pluraliste* (les élites) fait l'objet d'une forte polémique. Les premiers dans la mouvance de Pierre Bourdieu dénoncent la faiblesse des sources empiriques (*Who's who*, etc.) sur lesquelles des travaux sur les élites se fondent⁶. Pour ces auteurs une "véritable" sociologie de la classe dominante doit se concentrer sur le rôle des institutions scolaires et universitaires car c'est là que se construit le sentiment "d'appartenance au même monde". Les seconds en s'appuyant sur une démarche analytique plus libérale réfutent le concept de "classe dominante" et soulignent la pluralité des catégories d'élites⁷. Pour

(suite note 2) remplacer les secondes. Pour lui, la théorie cyclique de la circulation des élites (du bas vers le haut) fait que "*L'histoire est un cimetière de l'aristocratie*", Pareto (W.), *Traité de sociologie générale*, Genève, Paris, Droz, 1968.

3. Mosca (G.), *The Ruling Class*, New York, Mc Graw-Hill, 1939.

4. Scott (J.), "Les élites dans la sociologie anglo-saxonne", in Sulciman (E.), Mendras (H.), (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 9-18.

5. Aron (R.), "Structure sociale et structure de l'élite", in Aron (R.), *Etudes sociologiques*, Paris, P.U.F., 1988, pp. 111-142.

6. L'article d'Oleg Lewandowski publié dans la *Revue française de sociologie* restitue bien la nature du débat. D'une part, le *Who's who* peut servir de base à une sociologie critique des élites (l'image de l'élite pour la classe dirigeante) et d'autre part, la reconnaissance d'une différenciation structurelle de la "classe dirigeante" importe moins que les mécanismes d'intégration qui font que les représentations du monde sont fortement partagées au sein de l'élite, cf. Lewandowski (O.), "Différenciation et mécanisme d'intégration de la classe dirigeante. L'image sociale de l'élite d'après le *Who's who* en France", *Revue française de sociologie*, vol. XV, n° 1, Janvier-mars 1974, pp. 43-74.

7. Pour eux : "*il est impossible, sauf à un niveau local, d'établir une hiérarchisation ... (qui empiriquement) correspond aux préférences d'une "classe", cf. "Elite(s)", in Boudon*

les politistes, bien que l'on retrouve des traces de l'opposition entre moniste et pluraliste, les enjeux méthodologiques diffèrent quelque peu. Tout d'abord, les travaux de Mattei Dogan sur la "stabilité du personnel politique" ont ouvert la voie aux études empiriques de la continuité et de la discontinuité des élites politiques à travers la moyenne durée⁸. Le recours à la méthode *socio-graphique*, c'est-à-dire le recueil et la description systématique des attributs socio-politiques (mandat électif, carrière politique, etc.), lui permet de jeter les bases de la sociologie d'une sous-catégorie d'élites, le personnel politique. Daniel Gaxie réagit à cette orientation de la recherche en faisant remarquer que les termes de personnel politique, de professionnels, d'élites ou de leaders couramment utilisés les uns à la place des autres, constituent une façon d'éviter le débat. Mais, ils montrent aussi l'absence d'une théorie systématique de l'ensemble des agents "qui participent à la lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique"⁹. Partant de ces observations, certains politistes optent pour l'analyse du personnel politique, sans doute plus neutre et plus descriptive, qui recouvre aussi bien les adhérents de partis que les ministres en passant par les dirigeants de formations politiques, les élus locaux ou les parlementaires. D'autres chercheurs travaillent plus précisément sur les professionnels, les élites ou les leaders en opposant des acteurs qui ont certaines caractéristiques socio-politiques que d'autres n'ont pas. Ainsi, le champ d'investigation sur les élites se restreint aux groupes d'acteurs qui ont et qui exercent plus ou moins le pouvoir. Dans cette perspective : "l'usage des mots élites et leaders désigne l'existence d'une différence, voire d'une coupure entre ceux qui sont censés en être et ceux qui n'appartiennent pas au monde du pouvoir"¹⁰. On retrouve ainsi le soubassement théorique des pères fondateurs de la théorie élitiste à savoir la question de l'autonomie de l'élite politique par rapport au reste de la population (élites vs masses). Par ailleurs, le choix de la méthode mobilisée pour la recherche sur les élites est souvent contingent de l'approche théorique. D'un côté les partisans d'une approche quantitative voire "comptable" des élites évitent bien souvent le travail de conceptualisation alors que de l'autre côté la sociologie critique se complaît dans la dénonciation de la reproduction des rapports de domination. Cette opposition s'est traduite par le développement de deux écueils méthodologiques qu'il convient aujourd'hui de surmonter en proposant de réconcilier autour d'une démarche analytique intégrant tout autant les dimensions qualitatives et quantitatives.

(suite note 7) (R.), Bourricaud (F.) (dir.), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1982, pp. 225-232.

8. Se référer aux articles suivants : Dogan (M.), "La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République", *Revue française de science politique*, vol. III, n° 2, avril-juin 1953, pp. 319-348 ; Dogan (M.), Campbell (P.), "Le personnel ministériel en France et Grande-Bretagne (1945-1957)", *Revue française de science politique*, vol. VII, n° 2, 1957, pp. 313-343 ; et Dogan (M.), "Les filières de la carrière politique en France", *Revue française de sociologie*, vol. VIII, 1967, pp. 468-492.

9. Gaxie (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, P.U.F., 1973, p. 5

10. Ysmal (C.), "Elites et leaders", in Grawitz (M.), Leca (J.) (dir.), *Traité de science politique*, Paris, P.U.F., 1985, vol. 3, p. 604.

Par ailleurs, on constate depuis la première synthèse consacrée aux propriétés sociales des gouvernants (*social background*)¹¹, que la plupart des questions tournent autour de : qui s'engage en politique ? quelles sont les chances de réussite ? de quelle(s) classe(s) sont issus les hommes politiques ? ou encore en fonction de quels principes se stratifie cette catégorie ? Autrement dit, l'interrogation sur la représentation politique des classes sociales est toujours plus ou moins explicitement au cœur des études quantitatives sur les élites politiques. Pour ce faire, il est nécessaire de présenter tout d'abord les controverses théoriques et méthodologiques qui ont affecté le développement de ce champ de la recherche. Par la suite, il s'agira de montrer en quoi une nouvelle perspective méthodologique, l'analyse des *élites en interaction*, ouvre aujourd'hui la voie au néo-élitisme.

I - LES CONTROVERSES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE FACE À LA RÉALITÉ EMPIRIQUE

Le grand paradoxe des travaux sur les élites provient de la contradiction entre un débat théorique figé et fortement lié à l'essor des sciences sociales modernes et, l'affinement des outils méthodologiques permettant d'appréhender la réalité empirique des élites. En effet, on trouve d'un côté un champ théorique où s'exprime pleinement l'opposition récurrente (et structurante) entre holisme et individualisme (*structure vs agency*) et de l'autre un terrain de recherche où les méthodes de la recherche empirique (analyse statistique, analyse factorielle) sont mobilisées pour donner une vision "kaléidoscopique" de la réalité sociale et politique des élites. Il s'agit alors de comprendre les origines de cette distinction analytique. Souligner la polysémie du terme élite, notamment les effets d'un emploi au singulier ou au pluriel, permet de saisir les soubassements méthodologiques qui en découlent. De même, il semble que les différentes controverses théoriques tiennent pour beaucoup à la configuration même du pouvoir dans les sociétés qui s'interrogent sur le phénomène élitiste. Dans la tradition anglo-saxonne on perçoit le débat "moniste" *versus* "pluraliste" comme lié à la configuration des régimes politiques (totalitaires *vs* autoritaires *vs* pluralistes) alors qu'en France le rôle de l'Etat semble déterminant pour comprendre le processus d'institutionnalisation des élites du pouvoir. Cette distinction n'est pas sans effet sur la façon de concevoir et de traiter l'objet élite.

A) Du concept aux réalités empiriques : des élites singulièrement plurielles ?

Tout travail de méthode passe par un effort préalable d'identification de l'objet d'études, mais aussi par la proposition d'un concept permettant de saisir la réalité observée. Dans le cadre de ce type de prolégomènes de recherche,

11. Matthews (D.), *The Social Background of Political Decision-Makers*, Garden City, Doubleday and Company, 1954.

il convient de s'arrêter sur les connotations fort disparates qui ont surchargé les mots "élite", "élites" et "élitisme" de significations parfois fortement contradictoires. Pour Giovanni Busino, les transformations mêmes du mot s'expliquent malaisément tant l'interpénétration de l'idéologie et du langage est inextricable¹². Les usages donnent progressivement au mot élite une acception propre en désignant une minorité qui dispose à un moment donné dans une société déterminée d'un prestige découlant de qualité naturelle valorisé socialement (par exemple la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérite, aptitude, etc.). Ainsi, le vocable désigne tout aussi bien le milieu (social, territorial entre autre) d'où est issue l'élite, que les acteurs qui la composent, ou encore le terrain au sein duquel elle manifeste sa prééminence. Dans ce cas de figure, le déterminant est toujours suivi d'un qualificatif permettant de restreindre le champ du groupe d'acteurs identifié comme constituant une élite. Partant de là, certains sociologues posent la question suivante : Faut-il écrire le mot au singulier ou au pluriel ? Pour eux Pareto est un des rares théoriciens à souligner l'impossibilité de faire un choix. Le concept d'élite implique, pour lui, une "estimation du succès avec lequel les acteurs sociaux déploient leur activités"¹³. Il y a donc autant d'élites qu'il y a de branches d'activités. Cependant, tout en reconnaissant la pluralité irréductible des élites, le sociologue italien oppose aussi une classe gouvernante et une classe gouvernée, ce qui implicitement rend problématique l'identification des élites dans la réalité empirique. Autrement dit, tout ce passe comme si, il existait à la fois *une* élite dirigeante au singulier et *des* élites non dirigeantes au pluriel. C'est sur cette contradiction fondatrice que la "grande controverse" de la théorie élitiste va se figer (cf. *supra*, développement suivant). En outre, le *pluriel* du mot élite permet de qualifier tous les acteurs qui composent un groupe social occupant une place supérieure dans une société donnée et s'arrogeant le pouvoir de régler les affaires communes du fait de leur naissance, de leur mérite, de leur culture ou de leur richesse.

La querelle sémantique dans les sciences sociales autour de la notion d'élites et la reconnaissance d'un "singulier pluriel" n'est pas sans effet sur les méthodes d'analyse forgées pour appréhender cette réalité empirique. Pour John Scott, si le terme élites fait sans doute partie des mots les plus couramment utilisés, à tort ou à raison, dans le vocabulaire des sciences sociales ; "*il est fréquemment employé dans un sens large et descriptif* (c'est nous qui le soulignons), *en référence à des catégories ou à des groupes qui semblent se*

12. Pour ce spécialiste de la théorie des élites, l'histoire du mot est la suivante : "Féminin de *élit*, ancien participe passé de *élire* en usage déjà au XII^e siècle, il prend au cours du XIV^e siècle le sens de "élu", "choisi", "éminent", "distingué", qualifie ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'êtres ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus. On parle ainsi de l'élite de l'armée, de la cavalerie, de la société, d'une profession ou d'un métier etc.", cf. Busino (G.), *Elite(s) et élitisme*, Paris, P.U.F., 1992, p. 3.

13. Dans cette perspective, estimer revient à comparer et qu'on ne peut comparer que le comparable, on ne peut parler d'élite qu'à l'intérieur d'une branche d'activité, cf. Boudon (R.), Bourricaud (F.), *Dictionnaire critique de la sociologie*, op. cit., p. 225.

situer au sommet de telle structure d'autorité ou de distribution de ressources"¹⁴. Par ce mot on entend selon les cas empiriquement observés les "dirigeants", les gens "influents", les "nantis" ou les "privilegiés", sans autre forme de justification. Le postulat implicite qui est alors sous-tendu provient du fait que le pouvoir de l'élite s'impose en soi sans autre type d'explication. Dans cette perspective, le terme d'élites ne désigne qu'une vaste zone d'investigation scientifique couvrant les politiciens, les hauts fonctionnaires, les dirigeants d'entreprise etc. et, n'évoque aucune implication théorique particulière. Le flou de son application et sa définition imprécise conduit dans la plupart des cas à douter de l'opportunité d'identifier les élites¹⁵. En effet, quel intérêt auraient les sciences sociales à classer les élites comme des coléoptères ? De fait, la valeur même des études menées sur ces groupes sociaux et sur le pouvoir est souvent niée. Ainsi, lorsqu'un chercheur qualifie un groupe "d'élite", décrit son origine sociale et son recrutement, il se trouve toujours quelques sceptiques pour rétorquer : "Et alors ?". Ce type de réaction montre combien on sous-estime l'importance de la démarche descriptive dans les sciences sociales, notamment en France. Il est vrai que cette attitude est malgré tout justifiée puisque, très souvent, ces recherches ne vont pas plus loin. La difficulté de dépasser l'étape descriptive tient en partie à ce que la notion d'élite a rarement donné lieu à une conceptualisation précise. En effet, chaque chercheur conduit son investigation de manière radicalement différente suivant l'idée qu'il se fait d'une élite et de ses membres. Pour John Scott : *"les études sur ce sujet sont très rarement associées aux théories essentielles qui posent les fondements du développement social et dominant les débats politiques, sociologiques et économiques. Les théories sur la société industrielle et post-industrielle, le capitalisme (...) pour n'en citer que quelques-unes, n'ont guère analysé la constitution et l'évolution des élites"*¹⁶. On peut essayer de comprendre ce phénomène à partir des controverses qui opposent les différents courants de la recherche sur les élites, car cet affrontement dépasse bien souvent le cadre théorique pour se situer sur le terrain de l'idéologie.

B) "Des élites en Amérique" : l'indépassable dilemme entre les approches monistes et pluralistes

Dans les années trente, après la traduction en anglais des textes classiques de Pareto et Mosca sur les élites, un flux d'essais sur ce thème voit le jour. Dans ces travaux notamment aux Etats-Unis, l'idée d'élite sert d'alternative politiquement acceptable au concept marxiste de "classe dirigeante". Partant de là, les recherches sur les élites ou les catégories dirigeantes dans les sociétés contempo-

14. Scott (J.), "Les élites dans la sociologie anglo-saxonne", *op. cit.*, p. 9.

15. On renvoie ici le lecteur à la première tentative de Raymond Aron de définition du mot élite par opposition à la classe politique et la classe dirigeante, cf. Aron (R.), "Classe sociale, classe politique, classe dirigeante", *Archives européennes de sociologie*, vol. I, n° 2 1960, pp. 260-281, reproduit dans Aron (R.), *Etudes sociologiques*, Paris, P.U.F., 1988, pp. 143-165.

16. Scott (J.), *ibid.*, p. 10.

raines, examinent les types de relations qu'elles entretiennent entre elles en s'inspirant soit d'un modèle pluraliste (diversité des élites) soit d'un modèle unitaire ou moniste (homogénéité de l'élite). Pour schématiser, dans le premier cas de figure, les élites sont perçues comme des groupes dirigeants qui n'exercent leur pouvoir que dans un champ spécifique alors que dans la seconde perspective, il s'agit d'une élite cohérente et consciente qui domine l'ensemble du système social. L'inscription intellectuelle de ce débat alterne entre la célébration du renouvellement des élites gouvernantes, imputable au fait démocratique, et la critique de la dérive oligarchique de la société capitaliste.

Ainsi, les premières recherches s'efforcent de valider scientifiquement la véracité d'une des deux thèses. Les premiers travaux s'inscrivant dans la perspective moniste portent sur une analyse empirique de la structure du pouvoir au niveau national. James Burnham montre comment l'avènement d'une "classe de *managers*"¹⁷ débouche sur la transformation de la classe dirigeante aux Etats-Unis. En réponse à cette thèse, David Riesman soutient que dans une démocratie libérale une multitude de groupes de pression et non une classe dominante se partagent le pouvoir¹⁸. A partir des années 1950, les études empiriques entreprises par Mills dans *L'Elite du pouvoir*, par Domhoff dans *Who Rules America ?* conduisent à l'affirmation de l'approche théorique moniste de l'élite. Il faut souligner que tous ces travaux tentent de définir en termes empiriques clairs les corrélations entre formation d'une élite et relations de classe. Dans cette perspective, l'élite se définit à partir d'une prise en compte des positions sociales ou institutionnelles ou encore à travers le croisement de ces deux variables. Certains auteurs qualifient cette démarche de méthode *positionnelle*. Pour sa part, Charles Wright Mills démontre que le développement de liens entre les élites politiques, économiques et militaires dans la société américaine ont entraîné la formation d'une "élite du pouvoir"¹⁹. Au processus d'unification de ce groupe social correspond le désengagement progressif de l'ensemble de la population vis-à-vis du pouvoir décisionnel. Fort de cette solidarité, l'élite du pouvoir s'infiltre dans tous les domaines de la vie sociale moderne. Dans le cadre de cette recherche, Mills innove en montrant que l'homogénéité et la cohésion culturelle et politique de cette élite du pouvoir se constituent à partir du "vivre" des écoles et des plus prestigieuses universités²⁰. Par la suite, les travaux empiriques s'accroissent afin de prouver l'existence d'une classe dirigeante aux Etats-Unis.

17. Pour cet auteur, la classe de managers correspond aux techniciens et aux administratifs qui s'imposent comme un groupe social dominant dans l'Amérique des années quarante, cf. Burnham (J.), *L'ère des organisateurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1947.

18. Riesman (D.), *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.

19. Mills (C.-W.), *The power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956.

20. A partir de l'analyse empirique de l'origine sociale de son élite du pouvoir, Mills montre que dans une proportion écrasante, le recrutement s'opère au sein des couches sociales supérieures. Il est donc l'un des premiers sociologues qui insiste sur les logiques de reproduction sociale des élites. Pour lui, cette élite est issue de familles inscrites sur le *Social Register*, anglo-saxons, presbytériens, possédant une confortable fortune et ayant fréquenté l'une des grandes universités de l'*Ivy League*, cf. Mills (C.-W.), *ibid.*

Ce champ de recherche s'ouvre à l'application de nouvelles méthodes d'investigations. Tel est le cas de l'analyse du pouvoir à Atlanta de Floyd Hunter qui pour montrer les interconnaissances entre les dirigeants supérieurs de cette ville, recourt à la méthode *réputationnelle*²¹. Mais les travaux les plus marquants dans la variante américaine de la théorie moniste sont ceux des "héritiers" de Mills qui essayent de démontrer l'existence d'une "classe d'élite". Tout d'abord William Domhoff, en étudiant "l'élite économique" dans les plus grandes entreprises, montre que non seulement leur homogénéité est cimentée par une éducation identique mais également par un goût commun pour la propriété²². Pour cet auteur, l'existence d'une forte imbrication et de liens particuliers entre l'élite étatique et l'élite économique est établie à travers la similitude de leurs origines sociales, leur mode de recrutement et leurs rapports privilégiés entretenus avec les grandes entreprises dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Des recherches critiques se sont développées à partir d'un courant théorique qui souligne la pluralité des élites intervenant dans la sphère politique. Dans une perspective fonctionnaliste, ces chercheurs soutiennent que le pouvoir des élites est relatif et fluctuant selon les situations politiques où il est observé. Comme le souligne John Scott "*les pluralistes estiment qu'il est essentiel de traiter le pouvoir en tant que problème empirique à examiner au cas par cas*"²³. Le choix délibéré de l'approche essentiellement empirique facilite la démonstration selon laquelle dans la plupart des sociétés occidentales on trouve des élites diversifiées et concurrentes dans le processus de conquête du pouvoir. De plus, les situations de pouvoir ne font plus l'objet de macro-analyse (*national level*) mais de micro-analyse (*local level*). Cette perspective de recherche permet d'observer le phénomène élitiste par le bas. De plus, ces différentes études sur les élites s'appuient sur la méthode *décisionnelle*²⁴. Le travail le plus connu est l'imposante monographie réalisée par Robert Dahl sur le pouvoir à New Haven²⁵. Dans ce cadre, il montre à partir d'une analyse de

21. Dans cette première version, la *méthode réputationnelle* consiste à évaluer la capacité des dirigeants supérieurs à se situer sur une échelle des statuts. Concrètement, il convenait de demander aux personnes enquêtées, dans ce cas de figure les "notables" d'Atlanta, quels sont, selon leur avis, les dirigeants locaux les plus influents dans la conduite des affaires locales au sein de leur communauté politique, cf. Hunter (F.), *Community Power Structure*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1953.

22. Pour ce sociologue, le rôle politique de ces élites économiques s'affirme lors d'événements mondains informels, cf. Domhoff (W.), *Who Rules America ?*, New Haven, Yale University Press, 1967.

23. Scott (J.), "Les élites dans la sociologie anglo-saxonne", *op. cit.*, p. 11.

24. La *méthode décisionnelle* conduite à partir d'une étude minutieuse du processus de prise de décision consiste à observer quelles sont les personnes qui interviennent, de quelle manière, avec quel poids. Bref, qui décide en dernier lieu ? et dans quel domaine ? Cette perspective s'inscrit en rupture avec les approches positionnelles et réputationnelles qui, elles, cherchent à déterminer qui à la réputation de détenir une grande influence.

25. Dahl (R.-A.), *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961 ; traduction française par Birman (P.) et Birnbaum (P.), *Qui gouverne ?* Paris, A. Colin, 1971.

l'influence (ou de la non-influence) des notables traditionnels et des notables économiques dans les affaires publiques que le pouvoir se répartit de façon plurielle, ce qu'il qualifie de *polyarchie*²⁶. Il déduit de son enquête de terrain qu'il n'existe pas une élite monolithique du pouvoir dans cette configuration politique car les différents groupes d'intérêt et les classes sociales se trouvent, même si cela s'effectue de façon différenciée, impliqués dans les prises de décision relevant de la gestion des affaires de la cité. L'approche décisionnelle montre qu'aucun groupe d'élites n'a du pouvoir sur l'ensemble des problèmes ; tous doivent conclure des alliances pour réaliser au moins en partie leurs finalités respectives. Partant de ce constat, il est donc impossible de parler d'une élite du pouvoir mais d'une pluralité d'élites en quête de pouvoir. On doit bien sûr souligner le fait que ces études, en s'intéressant au pouvoir local, tendent à ignorer le rôle et les contraintes que font peser les grandes sociétés nationales et internationales ainsi que la structure politique nationale. Cette mise au point a été effectuée par Domhoff qui, en réactualisant l'étude sur New Haven, montre que l'élite socio-économique de cette ville (chefs d'entreprises, banquiers et *lawyers*) est étroitement mêlée à des intérêts économiques nationaux et à la classe dirigeante nationale²⁷. Si le débat théorique entre les "monistes" et les "pluralistes" a souvent été présenté comme un conflit idéologique (marxistes *vs* libéraux), on ne doit pas oublier qu'il a aussi entraîné de nombreuses discussions sur la manière de définir et d'étudier empiriquement le pouvoir. Cependant, la radicalisation des enjeux a fait que d'un côté le courant moniste tend à sur-valoriser le rôle des origines sociales, de la formation et du recrutement des élites, alors que du côté des tenants de l'approche pluraliste, on insiste essentiellement sur le comportement des élites en configuration de pouvoir en privilégiant les initiateurs des propositions et les actions qui sont entreprises afin de promouvoir leurs projets ou de bloquer ceux des autres. L'enjeu ne consiste-t-il pas aujourd'hui à essayer d'articuler les deux perspectives ? Le même problème se pose-t-il pour la France ?

C) *Le paradoxe français : entre "noblesse d'Etat" et "élites d'Etat"*

Si l'on retrouve les mêmes oppositions théoriques dans les sciences sociales françaises, la recherche sur les élites se construit différemment pour deux raisons majeures fortement liées : la première relève du système de formation particulier des élites (les grandes écoles) et la seconde réside dans le rôle particulier accordé à l'Etat en tant que représentation de l'intérêt général.

26. La *polyarchie* correspond au pluralisme que l'on trouve au sein d'une minorité dirigeante, autrement dit on ne saurait trouver une élite ou une catégorie dirigeante mais des élites spécialisées et rivales. Pour répondre à cette question dans le cadre de son étude du pouvoir dans une ville américaine, Dahl étudie trois domaines où sont prises les décisions les plus importantes : la désignation des candidats aux diverses élections par les deux partis, le programme de rénovation urbaine et l'enseignement public.

27. Domhoff (W.), *Who Really Rules : New Haven and Community Power Reexamined*, New Jersey, Transactions Books, 1978.

Soulignons par ailleurs que le débat sur les élites se manifeste souvent dans les périodes de crise à travers le développement d'un discours de délégitimation de la classe politique²⁸. Toutefois, cette critique est intéressante car elle porte tout autant sur les *modes de formation* des élites que sur les *logiques de reproduction* d'une élite dominante. Pour ces raisons nous laisserons de côté les travaux sur le personnel politique de Mattéi Dogan mais aussi ceux traitant les élites économiques²⁹ pour nous concentrer sur les différentes méthodes qui ont permis de développer la sociologie à la française des élites du pouvoir.

La spécificité de l'analyse des élites de la structure du pouvoir en France réside dans la place centrale accordée aux hauts fonctionnaires³⁰. Pour certains, ce phénomène traduit l'institutionnalisation de ce groupe social sous la forme d'un véritable "ordre", qui par delà les changements de régime connaît ainsi en France une pérennité et une stabilité aux sommets de l'Etat³¹. Pour comprendre les évolutions de la recherche et des méthodes d'analyse des hauts fonctionnaires, il faut revenir aux premiers travaux empiriques qui voient le jour dans les années soixante³². Ainsi, Alain Darbel, dans le cadre du Centre de Sociologie Européenne, étudie le comportement des fonctionnaires comme révélateur des structures profondes de l'administration³³. La méthode repose sur une enquête par questionnaire dont le traitement statistique et mathématique très poussé est souvent difficilement compréhensible pour le non initié. Dans un même temps, de façon moins quantitative, les chercheurs du Centre de Recherches Administratives de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, travaillent sur les thèmes de la technocratie, de la décision publique et des logiques de corps³⁴. C'est à partir d'une analyse fine des ori-

28. En France ce phénomène est récurrent voire cyclique depuis la fin du second Empire où la question de la faiblesse des élites est posée lors de chaque crise politique. Ainsi, depuis le début des années 1990, la revue *Esprit* a consacré deux numéros à cette question (*La trahison des élites* et *Les élites de la République sur la sellette*) alors que dans un même temps des intellectuels ont publié des essais critiques. Cf. Julliard (J.), *La faute aux élites*, Gallimard, 1999.

29. En effet, une des spécificités des élites économiques françaises provient certainement du fait que les hauts fonctionnaires fournissent la majorité des "grands patrons", se référer aux travaux de Bauer (M.), Bertin-Mouroit (B.), *Les énarques en entreprises de 1960 à 1990 : trente ans de pantouflage*, Paris, CNRS-Boyden, 1994, (2 vol.).

30. Birnbaum (P.), *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1977.

31. Chagnollaud (D.), *Le premier des ordres. Les hauts fonctionnaires XVIIe-XXe siècles*, Paris, Fayard, 1991.

32. On peut mentionner ici l'existence d'un guide de recherche extrêmement précieux qui propose une présentation des sources, des méthodes et des travaux disponibles sur l'administration française, cf. Bodiguel (J.-L.), Kessler (M.-C.), *L'administration française*, Paris, FNSP - Guide de recherches, A. Colin, 1970.

33. Darbel (A.), Schnapper (D.), *Morphologie de la haute administration française*, Paris, Mouton, 1969.

34. Afin d'accentuer l'aspect politique des problèmes ces chercheurs "bricolent" une méthode propre. Ainsi, ils proposent de compléter l'utilisation des enquêtes, interviews, questionnaires destinés à appréhender sur le vif la réalité sociale complétée par l'analyse de documents divers pour restituer une certaine épaisseur historique au travail de sociologue (traces dans les débats parlementaires, presses ...), cf. Bodiguel (J.-L.), Kessler (M.-C.), *ibid.*, p. 40.

gines sociales et du rôle des grandes écoles que certains chercheurs établissent la double corrélation entre la genèse "d'un esprit de corps" et l'autonomisation politique des hauts fonctionnaires³⁵. Dans le prolongement de ces travaux mais à travers une perspective plus explicitement "élitiste", Ezra Suleiman et Pierre Birnbaum, en utilisant des méthodes d'enquêtes différentes, l'enquête par entretien dans le premier cas et dans le second cas la sociographie de la classe dirigeante à partir du *Who's who*, montrent comment, les hauts fonctionnaires fabriqués par l'Etat, imposent leur pouvoir en politique³⁶. L'affichage d'une approche de la réalité du pouvoir français à travers le prisme de la sociologie des élites débouche sur une critique méthodologique systématique émanant de la "sociologie de la domination"³⁷. Pierre Bourdieu dénonce tout de go la défaillance des principales recherches sur l'élite ou les élites du pouvoir car elles se fondent sur la construction d'un objet partiel (voire partial) empêchant d'appréhender dans la globalité les phénomènes de reproduction et d'auto-légitimation de "la noblesse d'Etat"³⁸. Pour lui, le phénomène doit être appréhendé dans sa globalité si l'on souhaite comprendre comment aujourd'hui, en France, une noblesse d'Etat dispose d'une panoplie sans précédent de pouvoirs économiques, bureaucratiques et même intellectuels. Dans cette perspective critique, la conceptualisation de pouvoir autour de la catégorie d'élite n'est pas fondée scientifiquement. Ainsi, les chercheurs, en définissant statistiquement ce groupe social (une catégorie d'élites) ou ses subdivisions, objectivent une "fausse" réalité sociale³⁹. Malgré toutes les pré-

35. De notre point de vue la recherche la plus aboutie sur cette question résulte du travail de Marie-Christine Kessler, qui en croisant les théories du "pouvoir de détention" et du "pouvoir de relation" montre comment les grands corps ont permis la formation d'un système de pouvoir entraînant une autonomie des élites administratives, cf. Kessler (M.-C.), *Les grands corps de l'Etat*, Paris, FNSP, 1986.

36. Voir principalement : Suleiman (E.-N.), *Les hauts fonctionnaires et la politique*, Paris, Seuil, 1976 ; Suleiman (E.-N.), *Les élites en France*, Paris, Seuil, 1979 ; Birnbaum (P.) et alii., *La classe dirigeante française*, Paris, P.U.F., 1978.

37. Dans le cadre de son travail sur le rôle des grandes écoles en France, Pierre Bourdieu s'interroge sur les soubassements méthodologiques de "certains travaux consacrés aux élites ou à la classe dirigeante (qui) se sont intéressés aux grandes écoles dans leur ensemble, mais sans s'appuyer sur des enquêtes précises (cf. Pierre Birnbaum et Ezra Suleiman)", se référer à Bourdieu (P.), *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 339.

38. Pierre Bourdieu reproche aux différents découpages de l'objet pratiqués par les chercheurs travaillant sur les élites d'être subjectifs. De ce fait, ils contiennent de nombreux points aveugles car, que ce soit dans la tradition marxiste sur la "classe dominante" ou dans le cadre des enquêtes sur les "élites" visant à donner une réponse empirique à la question de savoir "qui gouverne", on privilégie une population, c'est-à-dire des ensembles d'agents susceptibles d'être soumis à des partitions réelles (avec le découpage en "fraction de la classe dominante" ou en "secteurs" des "élites"), mais aussi unis par des interactions ou des liens réels ("les relations", par exemple) qui sont présentés comme directement observables, cf. Bourdieu (P.), *ibid.*, pp. 373-374.

39. Pierre Bourdieu note : "que le propre des élites des sociétés démocratiques est de se définir statistiquement : par une autre de ces entorses à l'axiome de omni et nullo qu'opère la statistique, tous les membres du groupe ne possèdent pas toutes les propriétés qui définissent en propre le groupe et, (...) la limite d'un groupe comme l'establishment économique est une

cautions avancées sur la “distance ethnographique”, Pierre Bourdieu à travers ces travaux ne fait que remplacer la thématique de la “classe dominante” par celle de “noblesse d’Etat”. Ce concept lui permet de souligner *l’homogénéité sociale* d’un groupe dominant tout en prenant en compte les *conflits internes* qui opposent les agents en fonction autour de leur propre représentation du monde. Cependant, à l’instar des théoriciens monistes, il insiste fortement sur le rôle des *propriétés sociales* et des *institutions scolaires* dans le processus “d’ordination” des catégories dominantes où tout se passe comme si l’élite du pouvoir (le non dit) monopolise le pouvoir de production et de reproduction de la légitimité sociale. En outre, du point de vue de la méthode, et ce malgré la “fétichisation” des précautions méthodologiques, on peut souligner le décalage qui existe dans ses travaux entre la mobilisation de matériaux statistiques très complexes (analyse factorielle) et la description statique de trajectoires sociales de certain membres de “l’élite”. Enfin, on peut noter que l’analyse empirique des conflits internes à la noblesse d’Etat est fondée sur une vision établie des grandes écoles où le normalien se différencie du centralien qui lui-même se différencie du polytechnicien, etc. Que faire aujourd’hui des trajectoires d’acteurs qui appartiennent successivement à plusieurs de ces institutions ?

Pour résumer, dans sa variante française les recherches sur les élites se traduisent par un débat où les chercheurs s’opposent pour savoir s’il existe une “noblesse d’Etat” ou des “élites d’Etat”. Dans ces deux cas de figure la question du rôle de l’Etat est centrale. Bien entendu d’un côté, on souligne plus particulièrement son pouvoir symbolique alors que d’autres insistent sur son processus de différenciation. Paradoxalement, même si ce débat rejoint en bien des points celui qui oppose les monistes aux pluralistes aux Etats-Unis (homogénéité *versus* pluralisme), on tient à mentionner certaines spécificités. Pour les tenants de la noblesse d’Etat, il est admis *in fine* l’existence de principes de différenciation internes de l’élite imputable aux logiques d’écoles (normaliens *vs* centraliens *vs* ingénieurs des ponts etc.). A l’opposé, les partisans de l’analyse des élites d’Etat tendent au contraire à insister sur les logiques d’autonomisation politique des élites administratives au sein même de la structure du pouvoir. Enfin, du point de vue de la méthode on retrouve l’opposition entre l’approche quantitative et l’approche qualitative des élites. De façon plus générale on constate que l’analyse des élites en France insiste beaucoup plus sur *l’amont*, c’est-à-dire la prise en compte de ce qui s’est passé avant l’accès aux positions de pouvoir. Ce n’est qu’à travers l’essor récent de l’analyse des politiques publiques, notamment dans les travaux portant sur

(suite note 39) *ligne imaginaire telle que la densité des individus est d’un côté supérieur, de l’autre inférieure à une certaine valeur. On voit immédiatement tous les effets que l’on peut tirer de cette propriété : on peut toujours à la fois exhiber le petit nombre d’individus exemplaires qui cumulent toutes les propriétés et tous les titres donnant droit à l’appartenance et entretenir l’illusion de l’ouverture et de l’égalité des chances en mettant en avant tous les cas d’individus possédant toutes les propriétés sauf une*”, cf. Bourdieu (P.), *ibid.*, p. 451. On peut alors se demander ce que vaut l’administration de la preuve empirique ?

“l’Etat en action” au sens large, que le regard du sociologue s’est déplacé vers *l’aval* en s’intéressant plus précisément aux différentes formes de l’implication des élites dans les processus décisionnels. S’agit-il alors d’un simple retour à Dahl ou assiste-t-on à la rénovation de l’approche élitiste ?

II - DE LA NÉCESSITÉ DE DÉPASSER LA RÉALITÉ EMPIRIQUE : POUR UNE APPROCHE NÉO-ÉLITISTE

Depuis les années quatre-vingts, la sociologie des élites connaît un nouvel essor. Ce dernier provient d’un changement d’angle d’observation. Tout d’abord un grand nombre de chercheurs étrangers travaillant sur les processus de transformation des régimes autoritaires ont progressivement fait des élites ou du moins de leur action politique (au sens large) une variable explicative de ce phénomène⁴⁰. Il s’agissait pour ces auteurs de montrer en quoi l’analyse du rôle des élites permet de comprendre le processus d’institutionnalisation (ou de non-institutionnalisation) d’un nouvel ordre politique⁴¹. Ces travaux interrogent les rapports dynamiques entre la décomposition de l’élite et la discontinuité des régimes autoritaires dans des conjonctures politiques particulières : les transitions démocratiques. Dans le cadre de ces recherches, il ne s’agit pas de s’appesantir sur les propriétés sociales des élites mais plutôt de montrer comment tel ou tel groupe d’élites se comporte et participe à la prise de décision dans ce type de situation politique⁴². Dans un même temps, et à partir d’une perspective d’analyse des politiques publiques, d’autres chercheurs se sont interrogés sur le rôle des “*élites dirigeantes dans la fabrique des politiques publiques*”⁴³. La recherche met alors l’accent sur les interrelations entre les “représentations du monde” dont sont porteuses les élites et la production d’un référentiel de politique publique. Il s’agit alors d’appréhender les élites à travers leurs actions tout en prenant en compte leur *background* social au sens large (socialisation, appartenance à des réseaux sociaux ou partisans, etc.). Partant de là, il convient de réconcilier dans une sociologie des élites rénovée les approches *positionnelles* et *réputationnelles* avec l’approche *décisionnelle* dans les processus de transformation du politique. Du point de vue de la méthode, il faut éviter que la dimension qualitative occupe une place de plus en plus importante au détriment d’enquêtes purement quantitatives. En règle générale, l’orientation actuelle de la recherche sur les politiques publiques laisse trop souvent de côté l’analyse sociographique des élites (hauts fonctionnaires, experts, etc.) qui portent les poli-

40. Pour une mise au point de ces différentes perspectives, se référer à Badie (B.), Hermet (G.), *Politique comparée*, Paris, P.U.F., 1990.

41. Genieys (W.), Hassenteufel (P.), “De la transition à la consolidation des régimes politiques. Une comparaison Espagne /Allemagne”, *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 4, n° 3 décembre 1997, pp. 699-732.

42. Genieys (W.), “Las elites periféricas españolas ante el cambio de régimen político”, *Revista de Estudios Políticos*, n° 102, octobre-diciembre, 1998, pp. 1-38.

43. Jobert (B.), Muller (P.), *L’Etat en action*, Paris, P.U.F., 1987.

tiques. Ce qui revient presque à “jeter le bébé avec l’eau du bain”. Autrement dit, si l’on en sait de plus en plus sur les détails de la prise de décisions, on oublie qui en sont précisément les acteurs. Dès lors, il convient de montrer en quoi les évolutions récentes de la sociologie des élites, que certains ont qualifiées de “néo-élitisme”, permettent de sortir de cette impasse. Ensuite, à partir de nos propres travaux, nous proposerons une piste recherche consistant à appréhender les *élites en interaction*. Dans le cadre de notre approche personnelle du *néo-élitisme*, il s’agit de mettre à jour les interrelations dans lesquelles elles s’insèrent, ce qui permet de dégager à la fois les réseaux d’affinité entre élites et de repérer leurs modes d’intervention dans les processus décisionnels.

A) *Les évolutions récentes de la recherche ou l’apparition du “néo-élitisme”*

En développant les pistes de recherches ouvertes entre autres par Mattéi Dogan sur l’analyse de la continuité du personnel politique à travers le prisme du changement de régime, un certain nombre de recherches ont montré que la transformation des propriétés sociales des élites ne modifie pas substantiellement les logiques de fonctionnement du système politique⁴⁴. La sociologie des régimes à pluralisme limité confirme que ce n’est pas tant du côté du mode de recrutement des élites du pouvoir (cooptation, jeu de coterie etc.) que se trouve la spécificité de l’ordre politique, mais plutôt du côté des formules de légitimité, c’est-à-dire des idées ou des principes au nom desquels les minorités gouvernent⁴⁵. Le cas du régime franquiste constitue en quelque sorte un modèle du genre avec la constitution progressive d’une élite d’Etat : “les cathocrates”⁴⁶. D’autres chercheurs s’affichent clairement comme “néo-élitistes” en introduisant dans leurs travaux les approches historiques et la sociologie comparée pour analyser le rôle des élites dans le processus d’institutionnalisation de l’ordre politique démocratique⁴⁷. Ils partent du postulat selon lequel aucu-

44. Czudnowski (M.-M.) (ed.), *Does Who Governs Matter ?* Dekalb, Northern Illinois University Press, 1982 et du même auteur, *Political Elite and Social Change*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1983.

45. Linz (J.-J.), “An authoritarian regime : Spain”, in Allardt (E.), Rokkan (S.) (eds.), *Mass Politics. Studies in Political Sociology*, New York, The Free Press, 1970, pp. 251-283.

46. Nous avons analysé ce processus en montrant que le processus de modernisation économique de l’Espagne franquiste est imputable à un groupe d’élites : “les cathocrates”. Bien plus que des *cursus honorum* similaires au sein des universités espagnoles, c’est le partage d’un certain nombre de valeurs telles que le catholicisme et le sens de l’Etat qui permet de comprendre les logiques d’action de ces élites, cf. Genieys (W.), *Les élites espagnoles face à l’Etat. Changements de régimes politiques et dynamiques centre-périphéries*, Paris, L’Harmattan, 1997, (chap. V).

47. Ainsi, Field, Higley et Burton montrent quelles sont les quatre configurations fondamentales sous lesquelles se présentent les élites (modèle *elite settlement*) : 1/ les élites unifiées par le consensus ; 2/ les élites unifiées par l’idéologie ; 3/ les élites unifiées imparfaitement par une valeur ; 4/ les élites antagonistes, divisées ou fragmentées de façon irrémédiable. A partir d’une étude comparée de la stabilité politique de 81 pays, de 1950 à 1982, ces chercheurs concluent qu’elle est plus forte dans les régimes démocratiques libéraux où les élites sont

ne application pratique d'une politique démocratique n'est possible sans l'apport des élites. Il s'agit alors de montrer empiriquement que l'existence "d'élites coopérantes" permet des accords constitutionnels et institutionnels garantissant la stabilité politique et sociale. En d'autres termes, cette théorie élitiste oblige à penser la démocratie comme un système de règles donnant la possibilité à tous les citoyens de participer, par le biais de diverses modalités, à l'élaboration des décisions d'intérêt général et des choix collectifs les plus notables. Cette conception "idéalisée" de la démocratie sous-entend que personne ne soit exclu du processus mais surtout elle renvoie à l'étude de systèmes qui comportent des élites conscientes, responsables, compétentes, ouvertes, favorisant en son sein la circulation, les échanges et la transparence absolue à tous les niveaux⁴⁸. Dans un même temps, en France, la sociologie des élites se trouve reconsidérée à partir des nouvelles articulations entre la théorie des élites et la théorie de l'Etat.

En effet, l'analyse des élites a connu quelques changements montrant que de nouvelles pistes de recherches sont ouvertes. C'est au sein de la sociologie historique interprétative, et notamment avec les travaux de Pierre Birnbaum sur les "juifs d'Etat" que l'approche prosopographique se trouve indirectement renouvelée⁴⁹. A partir d'une étude fine de leur trajectoire politique, l'auteur analyse le processus d'intégration voire d'acculturation à l'Etat d'un groupe social particulier sur la moyenne durée. A travers ce cadre analytique, il n'est plus seulement question de mesurer le déterminisme social des élites mais plutôt d'identifier les affinités électives et les logiques d'adhésions

(suite note 47) unifiées sur une base consensuelle. Dans ce cas de figure, l'acceptation des règles du jeu, des procédures permettant de régler pacifiquement les conflits facilitent la transmission du pouvoir d'un groupe à l'autre. Dans le contexte des trois autres configurations, idéologique, imparfaite et divisée, les élites ne disposent que de très faibles moyens (voire aucun) pour modérer les conflits, pour légitimer l'usage de la force, pour imposer dans les faits les règles de l'alternance, cf. Burton (M.-G.), Higley (J.), "Elite Settlements", *American Sociological Review*, vol. 52, 1987, pp. 295-307 ; Field (G.-L.), Higley (J.), Burton (M.-C.), "A New Framework for Political Sociology", *Revue européenne des sciences sociales*, 28, 1990, pp. 149-182.

48. Comme le remarque justement à ce propos, Giovanni Busino, "la conjonction de la théorie de la démocratie avec la théorie des élites permet de concevoir avec plus de réalisme le problème de gouvernabilité des sociétés complexes, mais nous oblige à reconsidérer avec plus d'attention les mécanismes de formation et de sélection des décideurs, les procédures de cooptation, ainsi que toutes les questions se rapportant à la limitation des mandats, à la professionnalisation de la vie politique, aux rôles des professions, à l'information et à la transformation de la vie publique", cf. Busino (G.), *Elites et élitisme*, op. cit., p. 112.

49. Depuis le milieu des années 80, Pierre Birnbaum a ouvert un chantier de recherche historique sur l'intégration des juifs au sein de l'espace public français. La méthode employée est celle de l'analyse de la trajectoire biographique de certaines familles (au sens propre) de serviteur de l'Etat. Partant de là, il avance une nouvelle catégorie d'analyse, celle de "juifs d'Etat", c'est-à-dire les élites juives qui "se montrent d'emblée passionnées par leurs nouveaux rôles au service de l'intérêt du public, qui s'investissent corps et âme dans cette fonction, se dépouillant de leurs habits anciens pour revêtir les nobles livrées des dignitaires graves et responsables de l'Etat", cf. Birnbaum (P.), *Les fous de la République*, Paris, Fayard, 1992, p. 8.

qu'entretiennent une catégorie d'élites particulières avec le développement du "sens de l'Etat républicain". Dans un ouvrage de synthèse récent, Pierre Birnbaum prolonge cette réflexion autour de l'hypothèse de la "déchirure du lien étatique"⁵⁰. Il montre en quoi la fusion des rôles entre les élites administratives et les élites politiques, notamment à travers le passage des énarques dans les cabinets ministériels, remet en question la prétention de l'Etat à représenter l'intérêt général⁵¹. Pierre Birnbaum réconcilie ainsi les approches positionnelles et réputationnelles en introduisant une dimension pluraliste mais surtout en insistant sur les interactions changeantes qui existent entre les élites et les formes institutionnalisées du pouvoir.

Dans une perspective différente, le développement de l'analyse des politiques publiques a entraîné une reconsidération du rôle des élites dirigeantes dans les processus de décision. En France, on peut prendre pour exemple l'ouvrage pionnier de Bruno Jobert et Pierre Muller⁵². Dans leur perspective, il s'agit de comprendre comment les "visions du monde" dont sont porteuses les élites sectorielles structurent les logiques de l'action étatique. Ainsi considérée la décision publique est le résultat d'un processus d'imposition de représentations cognitives élaborées par des élites, le plus souvent étatiques. Il est dès lors nécessaire de travailler sur la façon dont sont élaborés les référentiels propres à chaque secteur de politique publique. C'est pour cela que Bruno Jobert a par la suite distingué les "forums", lieux de débats sur l'orientation des politiques, des "arènes", lieux de confrontation sur leur contenu concret⁵³. La focalisation sur le lieu de production de l'action publique a cependant pour revers une faible analyse sociologique des élites sectorielles⁵⁴.

C'est autour de ces différents chantiers de recherche que l'analyse historique et sociologique des élites peut être reconsidérée. D'un côté, la méthode

50. Birnbaum (P.), *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?* Paris, Fayard, 1998.

51. L'auteur constate : "que la politisation croissante des hauts fonctionnaires dérègle peu à peu le lien à l'Etat ... (ces derniers) — et tout spécifiquement les énarques membres des grands corps attirés vers les cabinets ministériels, centre désormais névralgique d'un pouvoir semi-présidentiel à exécutif fort — quittent peu à peu leurs habits de purs serviteurs de l'Etat, leur image se trouble au fur et à mesure qu'ils entrent hardiment dans le combat politique. A la fonctionnarisation du personnel politique si propice à l'autonomisation de l'Etat succède une vive politisation de la haute fonction publique destructrice du lien étatique", cf. Birnbaum (P.), *ibid.*, p. 226.

52. Le chapitre VIII de leur ouvrage est consacré au rôle de l'élite dirigeante dans la fabrique des politiques publiques. Jobert (B.), Muller (P.), *L'Etat en action*, Paris, *op. cit.*, pp. 207-237.

53. Jobert (B.), "Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche" in Faure (A.), Pollet (C.), Warin (P.), *La construction du sens dans les politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 13-23.

54. C'est par exemple le cas pour les "économistes d'Etat" dont la composition n'est jamais analysée précisément, cf. Jobert (B.), Théret (B.), "France : la consécration républicaine du néo-libéralisme", in Jobert (B.) (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 21-85.

réputationnelle se trouve alors enrichie dans la mesure où elle nécessite la contextualisation des indicateurs de socialisation (étude fines des trajectoires biographiques) afin de faciliter l'analyse des positions sociales, politiques et institutionnelles acquises par les élites. De l'autre côté, l'analyse décisionnelle se doit de corrélérer le questionnement sur le sens de l'action avec une sociographie des élites "porteuses" de politiques (groupes d'experts, technocrates etc.). Bien entendu, il ne s'agit pas d'introduire un déterminisme issu du poids contraignant du passé mais plutôt d'essayer de dégager des indices facilitant la compréhension de l'implication des élites dans les processus de prise de décision. Tout l'enjeu méthodologique d'un *néo-élitisme* maîtrisé consiste à articuler l'analyse des trajectoires, l'analyse des représentations et l'analyse des processus décisionnels. Bref, effectuer une sociologie des élites en interaction comme nous l'avons décliné sous divers terrains de recherche.

B) Entre trajectoire(s) individuelle(s) et actions collectives : le rôle des élites périphériques dans le changement de régime en Espagne

En nous inscrivant dans une perspective de sociologie politique comparée nous avons montré récemment que l'étude du processus d'institutionnalisation des élites périphériques permet d'appréhender une des facettes de la dynamique des régimes politiques. A cette fin, il est souhaitable de reconsidérer le rôle des élites engagées dans ce processus en prenant en compte leurs attributs sociaux, leur trajectoire politique mais aussi les représentations politiques dont elles sont porteuses⁵⁵. Un premier moment de la recherche, d'inspiration socio-historique, montre que la très faible intégration des élites catalanes et basques dans la structure du pouvoir constitue un des éléments permettant de comprendre l'instabilité des régimes. L'analyse positionnelle se prolonge par une interprétation des différentes logiques de mobilisations des élites périphériques contre l'Etat espagnol. Ce détour par l'analyse socio-historique nous a permis de comprendre à travers le prisme de la moyenne durée les logiques d'action politique mises en oeuvre par les élites lors de la transition à la démocratie. Enfin, dans un deuxième moment de la recherche consacré à l'étude de l'implication concrète des *élites intermédiaires*⁵⁶ catalanes et andalouses dans le processus de construction d'un régime représentatif, nous avons indiqué que la prise en compte de l'histoire aide à identifier les groupes d'élites qui se sont dotés de la capacité à négocier la reformulation du lien institutionnel

55. C'est en croisant la sociographie des élites périphériques espagnoles avec l'analyse des trajectoires et des représentations politiques que nous avons analysé le processus de transformation de l'Etat espagnol lors de la consolidation du régime démocratique, cf. Genieys (W.), *Les élites face à l'Etat*, op. cit., chap. VII.

56. Les élites intermédiaires sont définies comme les acteurs du jeu politique espagnol qui occupent une position et des ressources au niveau des institutions de la représentation politique sub-nationale (approches positionnelles) mais aussi comme celles qui ont participé collectivement à la négociation du statut d'autonomie politique (approche décisionnelle), cf. Genieys (W.), *Les élites face à l'Etat*, p. 246.

unissant le centre et les périphéries. A partir de cette perspective néo-élite, nous avons construit une grille d'interprétation des élites en action insistant dans un premier temps sur les politiques d'agrégation au changement de régime, pour souligner dans un second temps les effets sur le processus même d'adaptation aux nouvelles formes de la représentation politique. On a souligné ainsi, le rôle des élites catalanes dans la formulation de l'Etat des autonomies mais aussi les stratégies de mimétisme institutionnel développées par les élites andalouses pour accéder au même statut lors de la consolidation de la démocratie. Par ailleurs, nous avons corrélé l'analyse stratégique de l'implication de ces élites dans les politiques institutionnelles avec la prise en compte de leur *trajectoire politique*⁵⁷. Ainsi, les élites catalanes se singularisent par des trajectoires à dominante "fondatrice", basées sur un engagement politique contre le régime franquiste et en ayant participé peu ou prou à la formation des institutions démocratiques. Les trajectoires des élites andalouses se caractérisent par une dominante militante, basée sur un fort engagement associatif et partisan lors du changement de régime. La comparaison de ces deux groupes d'élites permet de différencier les logiques de mobilisation des ressources politiques. Les unes et les autres n'ont en effet pas le même *tempo* (antérieur et postérieur à la transition). L'analyse des carrières politiques de ces élites confirme la superposition (au sens de *overlap*) de deux logiques de représentation politique (centre et périphérie) au sein de ce système politique qui correspond à un type de "consociativisme dévoyé"⁵⁸. De façon générale, les élites affiliées aux partis régionalistes privilégient des stratégies d'*intégration horizontales* (parlements autonomes) alors que les élites affiliées aux partis centraux optent pour des stratégies d'*intégration verticales* (parlement central)⁵⁹. Enfin, dans la dernière étape de notre recherche, nous avons essayé de saisir les différentes représentations du devenir de l'Etat des autonomies véhiculées par les élites périphériques. Il va de soi que ce type de questionnement n'est compréhensible qu'au regard de la situation politique particulière à l'Espagne⁶⁰. Pour analyser

57. L'analyse des trajectoires de ces élites intermédiaires s'effectue sur la base d'un traitement d'une enquête par questionnaire effectuée auprès des députés des Parlements andalou et catalan en 1992-1993. Le matériel empirique récupéré permet d'une part une analyse quantitative des populations (âge, niveau d'études, c.s.p., etc.) à partir de questions fermées et d'autre part des interprétations "plus qualitatives" à partir des réponses aux questions ouvertes. C'est sur ce matériel que nous avons reconstruit nos types de trajectoires, cf. Genieys (W.), *Les élites face à l'Etat*, op. cit., pp. 247-251.

58. On insiste par là sur la complexité des relations partisans, notamment entre les partis centraux et les partis régionalistes, comme ce fut le cas lorsque les catalans de Convergence et Union soutenaient le gouvernement du Psoe alors que leur principale force d'opposition au niveau territorial est le parti socialiste catalan.

59. Ce type d'interprétation sociologique se fonde sur l'analyse des carrières d'élites en prenant en compte les positions acquises mais aussi les projections faites par les élites *in situ* sur leur devenir politique. Ces hypothèses sont construites à partir du matériel empirique obtenu dans la partie de notre questionnaire concernant la carrière et les projections de carrière établies par nos élites intermédiaires, cf. Genieys (W.), *Ibid.*, pp. 251-256.

60. Il est nécessaire de rappeler que le débat sur la forme évolutive de l'Etat des autonomies occupe une place centrale en Espagne. Les deux dernières majorités gouvernementales ont dû composer avec cet état de fait en passant alliance avec certains partis régionalistes catalans et basques.

les représentations produites par les élites sur cet enjeu politique, il était nécessaire de fabriquer un outil permettant de saisir les variantes de la réalité discursive. Ainsi, l'analyse de *répertoires de légitimation*, considérés comme les représentations véhiculées par des élites à partir de leur position, permet de circonscrire les projections qui sont construites sur le devenir des institutions étatiques⁶¹. Les variantes possibles du répertoire *exit, voice, loyalty* sont appréhendées selon la prise de position sur le statut politique du territoire concerné. L'analyse des répertoires montre bien que la variable de la filiation partisane gagne beaucoup à être croisée avec les indicateurs de positions. Pour résumer, si l'on veut comprendre l'implication des élites périphériques dans le processus de transformation des régimes, il est nécessaire d'établir une grille sociologique qui permet de croiser les approches positionnelles et décisionnelles. L'expérience mérite d'être tentée dans un autre cadre que celui du changement de régime en partant du rôle des élites dans la transformation des modalités de l'action publique.

C) De l'analyse des positions aux interactions : l'émergence d'une élite du Welfare en France

La perspective de recherche portant sur les articulations entre l'analyse des élites et l'élaboration des politiques publiques vient d'être développée dans une recherche collective sur le rôle des hauts fonctionnaires dans les politiques sanitaires et sociales en France depuis 1981⁶². Dans ce cadre là, la compréhension de l'implication de ces acteurs ou groupes d'acteurs dans le processus décisionnel a été enrichie par une mise en relation plus approfondie de leur *background social* et leur trajectoire institutionnelle. Il s'agissait donc de comprendre les interactions entre les principes (dimension cognitive de l'action publique) qui guident les politiques et, les réseaux qui les portent, à partir de l'étude des mécanismes socio-politiques d'agrégation ou de désagrégation des élites participant au processus décisionnel⁶³. Le détour par cette méthode a permis d'appréhender le "tournant néo-libéral à la française" assumé par la gauche à travers une description plus précise de la réalité que celle des "économistes d'Etat".

Plus précisément, dans le cadre de cette enquête, nous avons travaillé à la fois sur les membres des cabinets ministériels et sur les directeurs et sous-directeurs des administrations centrales concernées (auxquels nous avons

61. Genieys (W.), *Les élites espagnoles face à l'Etat*, op. cit., pp. 256-262.

62. On se réfère ici principalement à nos chapitres (I et II) rédigés dans le cadre du rapport de recherche "L'émergence d'une élite du Welfare. Sociologie des sommets de l'administration sanitaire et sociale (1981-1997)" coordonné par Patrick Hassenteufel, dans le cadre de l'appel d'offre de la M.I.R.E "L'administration sanitaire et sociale" (1997-1999).

63. Hassenteufel, "Do Policy Networks Matter ? Lifting descriptif et analyse de l'Etat en interaction", in Le Galès (P.), Thatcher (M.), *Les réseaux de politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, Paris, 1995, pp. 91-107 et, Smith (A.), "Réintroduire la question du sens dans les réseaux d'action publique", in Le Galès (P.), Thatcher (M.), *ibid.*, pp. 109-120.

ajouté les directeurs de caisse de Sécurité Sociale). Ceci s'imposait d'autant plus qu'un certain nombre de "nos" hauts fonctionnaires ont occupé ces deux de types position (la première plus politique, la seconde plus administrative). Le deuxième choix méthodologique est celui de comparer deux "branches" de la Sécurité sociale, à savoir la protection maladie, et les prestations familiales. C'est en partant des enjeux liés à ces politiques que nous avons construit notre population de hauts fonctionnaires, ce qui nous a amené à ne pas nous limiter aux ministères, aux contours par ailleurs fluctuants, en charge de ces politiques⁶⁴. Ces différents choix nous ont permis de repérer une population, que nous avons qualifiée d'élites politico-administratives⁶⁵ composée au total de 133 de personnes. Elle comprend : les membres de cabinet en charge des dossiers de maîtrise des dépenses de santé et en matière de prestations familiales⁶⁶ ; les directeurs et sous-directeurs des directions (ou adjoints au directeur) en charge de ces questions : Direction de la Sécurité Sociale, Direction des Hôpitaux, Direction de l'Action Sociale, Direction de la Santé. A ces deux grandes catégories de population ont été ajoutées deux catégories de hauts fonctionnaires plus restreintes : les sous directeurs du Budget en charge des questions de protection sociale (bureau 6B), les directeurs de la CNAMTS et de la CNAF (qui sont des hauts fonctionnaires nommés en conseil des ministres). Cette population d'élites politico-administratives a fait l'objet d'un double traitement. D'une part, du point de vue quantitatif, nous avons précisé les caractéristiques sociologiques majeures de cette population. L'analyse des trajectoires institutionnelles a permis de repérer au sein de celle-ci un groupe plus restreint formant une *élite sectorielle*, caractérisée par le cumul de plusieurs types de ressources (administrative, politique, d'expertise, relationnel-

64. Nous avons également pris en compte des acteurs transectoriels qui interviennent sur ces enjeux : ministère des Finances, cabinets du Premier Ministre et du Président de la République. Notre découpage est donc parti des positions politico-administratives permettant une intervention dans l'élaboration des principales mesures traduisant la prise en compte de ces enjeux. Concrètement, ce travail nécessite tout d'abord le recensement de la population des sommets de l'administration sanitaire et sociale à partir des botins administratifs et des trombinoscopes pour identifier les membres de cabinet en charge des dossiers de maîtrise de santé et en matière de prestations familiales et les directeurs et les sous-directeurs des directions en charge de ces questions : direction de la Sécurité Sociale, Direction des Hôpitaux, Direction de l'Action Sociale, Direction de la santé. Ensuite, nous avons recueilli les informations sociobiographiques des élites afin d'obtenir des éléments permettant de reconstruire leurs trajectoires ("*Bérard Quelin*", *le Trombinoscope*, *Profession Politique*, *Who's who* etc.). Enfin, un repérage de la présence de ces hauts fonctionnaires dans les lieux institutionnels de la production intellectuelle des politiques sanitaires et sociales a été effectué de façon systématique, pour un développement précis sur les sources se référer à Genieys (W.), "Sociologie des sommets de l'administration sanitaire et sociale (1981-1997). Une élite politico-administrative en question ?", in MIRE, *L'émergence d'une élite du Welfare*, op. cit., 46 pages.

65. Chevallier (J.), "L'élite politico-administrative : une interprétation discutée", *Pouvoirs*, n° 80, 1997, pp. 89-100.

66. Il est bien sûr rare que les attributions soient aussi précises. Nous avons donc retenu les membres de cabinet pour lesquels ces questions entraient dans leur champ de compétences, par exemple les conseillers en matière de protection sociale auprès du Président de la République, du Ministre des Finances ou du Premier Ministre ou les directeurs de cabinet des ministères en charge spécifiquement de ces questions.

le) et une durée importante dans le secteur (supérieure à trois ans). D'autre part un traitement qualitatif réalisé sur la base d'entretiens (43 au total) et de la constitution d'un corpus de textes produit par les hauts fonctionnaires faisant partie de notre échantillon (rapports officiels, articles, ouvrages, ...) nous a permis de dresser les contours définitifs d'un sous groupe que nous avons analysé comme l'élite du *Welfare*. Cette démarche méthodologique, qui permet de croiser les approches réputationnelle et décisionnelle, nous a permis de préciser les représentations de ces élites et leurs modalités d'intervention sur les décisions prises au cours de la période.

L'élite du *Welfare* se caractérise par une bonne connaissance des enjeux sanitaires et/ou familiaux du fait de leur longévité dans le secteur de la protection sociale⁶⁷. Les acteurs qui la composent sont en règle générale dotés d'une capacité d'expertise qui leur permet d'être à l'origine de projets de politiques, dont on retrouve parfois la traduction dans les différentes mesures adoptées lors de la période. Cette élite a aussi une forte proximité au politique, ce qui ne signifie pas nécessairement une forte politisation mais plutôt le fait qu'ils ont des liens étroits avec des acteurs politiques qui se concrétisent le plus souvent par un (ou plusieurs) passages en cabinet. Enfin, les membres de l'élite sectorielle sont le plus souvent issus d'un grand corps (en particulier la Cour des comptes) ou d'un "petit corps" (l'IGAS) et ont également occupé un (ou plusieurs) postes de direction administrative. C'est pour cela aussi qu'ils sont au coeur de réseaux d'affinité qui se structurent autour de quelques "leaders" administratifs, porteurs des projets les plus construits et les plus affirmés, pour agir sur les enjeux sélectionnés. Nous nous sommes aussi intéressés au rôle que cette élite joue à la fois dans les "forums" (lieux de production intellectuelle des politiques publiques)⁶⁸ et dans les "arènes" (lieux de décision au sein de l'appareil politico-administratif). Entre "bonne réputation" et participation au processus décisionnel, cette élite capte les ressources positionnelles majeures du secteur. L'analyse de leurs trajectoires particulières en atteste.

Les trajectoires de l'élite du *Welfare* sont singulières dans la mesure où plusieurs types de ressources sont mobilisées (administrative, politique, expertise, relationnelle et réputationnelle) ainsi qu'une importante durée dans le secteur (supérieure à trois ans). Sur la période analysée nous avons dégagé trois générations majeures : celle des élites qui y ont accédé avant l'alternance de 1981, et qui font figure de "grands anciens" ; celle des élites qui intègrent les sommets de l'Etat après le changement de majorité politique avec l'arrivée de François Mitterrand à la Présidence de la République et qui constitue en quelque sorte "la génération 81" ; et enfin celles qui sont entrées lors de la succession d'alternances politiques que connaît le régime de la Vème République

67. Genieys (W.), "Les logiques d'institutionnalisation de l'élite du *Welfare*", in Rapport MIRE, *op. cit.* (chapitre 2, 21 p.).

68. Dans notre cas il s'agit en particulier des commissions du Plan, de la chambre sociale de la Cour des Comptes, de l'IGAS ou encore de commissions *ad hoc* tels les États Généraux de la Sécurité Sociale ou la Commission Soubie.

et après que soit opéré un “tournant néo-libéral” dans les politiques du secteur : “les gestionnaires du social”. Ces trajectoires montrent que l’élite du *Welfare* s’est constituée à partir de la défense de l’autonomie politique d’un secteur de l’activité étatique à partir du moment où les “gens de Bercy” (1982-1983) essayent d’imposer leur tutelle. Dans cette perspective, la contrainte financière est d’abord intériorisée par cette élite pour être enfin dépassée par la génération des “gestionnaires du social”.

Enfin, après avoir repérer un référentiel commun que l’on pourrait formuler de la façon suivante : *Pour préserver la Sécurité Sociale il faut l’adapter à la contrainte financière en renforçant le rôle de pilotage de l’État et en ciblant les prestations sociales vers les plus démunis*, nous avons montré le degré d’institutionnalisation de l’élite du *Welfare*. Le paradoxe de cette élite provient de l’affichage d’une certaine autonomie politique fondée sur la cohérence du groupe mais aussi de la présence de certains clivages. Ainsi, il ne faudrait pas en déduire pour autant l’existence d’un projet structuré, partagé par l’ensemble de l’élite sectorielle. En effet, nous avons été amenés à repérer d’une part des différences significatives au niveau des mesures préconisées à l’intérieur de ce référentiel ; d’autre part à identifier des contrastes entre l’enjeu de la maîtrise des dépenses de santé (accent plus fort sur la capacité d’action de l’État) et celui des prestations familiales (accent plus fort sur la question du ciblage des prestations mais aussi de plus en plus sur les répercussions en termes d’emplois créés). L’analyse décisionnelle nous a permis de mettre en évidence la place de cette élite sectorielle dans l’élaboration (tant au niveau de la conception que de la décision politico-administrative à proprement parler) des principales mesures prises autour des enjeux de politiques publiques sélectionnées. On le perçoit aussi à travers la forte continuité des politiques suivies, par delà les alternances politiques. Cependant, l’analyse décisionnelle nous a également conduit à souligner le caractère aléatoire de l’intervention de l’élite du *Welfare*. Ainsi, cette recherche ouvre deux pistes pour dépasser l’éternel débat monisme/pluralisme : d’une part en montrant l’intérêt d’un déplacement de la focale de l’analyse (repenser l’analyse des élites politico-administratives à travers le prisme du secteur), et d’autre part en combinant l’analyse positionnelle, l’analyse des représentations et l’analyse décisionnelle.

À partir d’une mise en perspective des entrecroisements complexes sur les théories et les méthodes d’analyse des élites nous avons montré que ce terrain de recherche doit être à nouveau abordé. L’apparition de travaux de recherche se revendiquant du *néo-élitisme* constitue un indicateur de ce phénomène. Nous avons montré à partir de nos propres recherches que cela n’est possible que si l’on accepte, ou du moins si l’on tente d’intégrer les apports théoriques et méthodologiques qui ont été pensés, souvent à tort, comme anti-nomiques. En effet, aujourd’hui, il est tout autant nécessaire d’avoir un éclairage sur les modes de recrutement que sur leur implication dans les processus décisionnels afin d’éviter le développement d’une rhétorique fondée sur la

dé légitimation des élites. Les historiens se sont récemment clairement positionnés sur la question par la voix de Christophe Charle qui écrit à ce propos : *“je reconnais les inconvénients de l’emploi de l’expression les élites en raison de l’héritage parétien et de son usage empirique vague dans certains travaux de sociologie ou de science politique. Deux avantages expliquent malgré tout que j’y recoure : d’une part le syntagme permet d’embrasser, sous un concept plus abstrait, les divers types de groupes dirigeants ou dominants qui se sont succédés en France depuis deux siècles et dont les appellations historiques datées ont changé au fil des régimes (notables, aristocrates etc..) ; d’autre part la forme plurielle rappelle deux traits affirmés des groupes dirigeants : la pluralité des groupes en lutte dans le champ du pouvoir et leur légitimité en permanence contestée”*⁶⁹. Pour notre part, si l’on ne partage pas la critique sur la rigueur méthodologique des travaux de science politique qui bien souvent résulte des effets du croisement des approches quantitatives et qualitatives, on admet l’intérêt de recherches sur les élites. On donnera simplement rendez-vous aux historiens sur un terrain de recherche que nous avons en commun et que les élites permettent de mieux saisir : la dynamique des régimes politiques.

69. Charle (C.), “Légitimité en péril. Eléments pour une histoire comparée des élites et de l’Etat en France et en Europe occidentale (XIXe-XXe siècles)”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 116/117 mars 1997, pp. 39-52.